

<http://www.snetap-fsu.fr/Charente-Poitou-des-choix-d.html>



Poitou-Charentes : des choix (d)étonnants en matière de structures pour 2015 !!

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 19 mars 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Alors que les lycées généraux et professionnels de l'[EN](#) s'apprêtent à accueillir plus de 1000 élèves supplémentaires dans l'académie, l'enseignement agricole reste très en retrait et ses évolutions se font à la marge malgré les nombreux projets portés par les établissements.

Pour l'enseignement agricole public, la carte des formations évolue très peu puisque aucun projet de modification des structures n'ayant, à l'heure actuelle, été retenu par l'Administration pour la rentrée prochaine. Alors que 12 lycées sur les 14 que compte la région avaient déposé un ou plusieurs dossiers.

Par contre, la fermeture définitive du [CAPA](#) Vigne et Vin, en raison d'effectifs insuffisants, est bien programmée en à Barbezieux et la menace plane toujours sur la première STAV de Bourcefranc comme sur la section BIT de Bressuire.

L'année prochaine verra donc uniquement s'ouvrir la classe de seconde année du [BTSA](#) Aménagement Paysagé à Thuré complétant ainsi la filière. L'ouverture nette de ce BTSA actée et initiée en 2014, se traduira donc, en nombre de classes, par un solde nul pour la région en 2015.

La situation du privé temps n'est pas plus reluisante, deux lycées se sont vu refuser leur demande. Remarquons que la Draf a tout de même donné un avis favorable pour l'ouverture d'une section de BTSA Technico-commercial (8 places) rattachée à un BTSA DATR.

Par contre, du côté du « rythme approprié » les MFR s'en donnent à c'½ur joie et ne se refusent rien avec des demandes d'ouvertures en nombre. Pas moins de 4 BTSA demandés : Gestion et Protection de la Nature, Développement et Animation des Territoires Ruraux, Technico-Commercial et Productions Animales. Ces formations à enjeu particulier ont reçu un avis défavorable de la Draaf et de la Dger,

Par contre, pour le secondaire, la MFR de Brioux sur Boutonne, dans les Deux Sèvres, obtient une seconde GT officiellement annoncée « sans poursuite de filière »... cet établissement ne préparant qu'aux bacs pros SAPAT, Optique Lunetterie et au bac techno ST2S.

Même si l'expérience a déjà été tentée dans d'autres [régions](#), nous pouvons légitimement nous interroger sur le bien fondé d'une telle décision de mettre en place une seconde générale selon le rythme de l'alternance.

En effet, si le code rural énonce que « les formations de l'enseignement agricole privé peuvent s'étendre de la classe de quatrième du collège jusqu'à la dernière année de formation de techniciens supérieurs » il précise à la suite que « les formations assurées par l'enseignement et la formation professionnelle privés aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires sont dispensées suivant des programmes et référentiels nationaux, qui en précisent respectivement le contenu et les objectifs et qui sont arrêtés soit par le ministre de l'agriculture, soit conjointement par le ministre de l'agriculture et le ministre de l'éducation nationale, soit par le ministre de l'éducation nationale. Ces formations sont organisées en cycles ».

Comment respecter programmes et référentiels de l'enseignement général en passant la moitié du temps scolaire en entreprise ? Quelles entreprises vont accepter des jeunes en formation générale ?

Alors que les représentants des MFR vantent, haut et fort, leur organisation à caractère familial et s'enorgueillissent de conserver dans leur structure les apprenants tout au long de leur scolarité, quel avenir sera réservé aux jeunes

sortants de seconde « sans poursuite de filière » ?

Où est la logique du cycle lorsque la poursuite de filière est impossible ?

La seconde GT, classe de détermination ouvrant l'accès aux études générales n'apparaît pas compatible avec une organisation de la scolarité respectant l'alternance.

Du point de vue démographique, les prévisions du Rectorat pour le département des Deux-Sèvres, sont de +43 élèves à l'entrée en 2de GT ([EN](#) et privé sous contrat). Dans un rayon de 10 km, au moins deux lycées offrent la possibilité de s'inscrire en 2de générale, dont notamment le legta de Melle qui dispose de places libres en nombre suffisant.

Il apparaît dès lors, que l'objectif n'est pas de répondre à une demande sociale mais bien de faire face à des difficultés de gestion d'un établissement, touché, comme les autres, par la réforme de la voie professionnelle.

Le Draf voulant « maintenir en vie un établissement agricole » et pour cela demandant en séance du CREA des « garanties » et « entendant l'engagement de ne pas ouvrir de première ou de terminale dans les 10 ans à venir de la part des MFR ». Les promesses n'engageant que ceux qui veulent bien y croire, il est à redouter que l'argument de la contrainte financière soit à nouveau brandi dans les années qui viennent.